

## Allocution présidentielle

Georges Humard, président CCIJ

Mesdames et Messieurs, j'aimerais, avant d'aborder quelques sujets de nature politique pour lesquels notre Chambre de commerce s'engage, évoquer la situation économique actuelle. Une situation contrastée pour nos entreprises avec un ralentissement observé dans presque tous les secteurs. Les commandes accumulées depuis deux ans permettent de maintenir un niveau d'activité satisfaisant dans de nombreuses entreprises, mais les entrées de commandes sont souvent en repli, ce qui laisse augurer de mois difficiles à venir. Dans certains cas, nous assistons plutôt à une forme de normalisation après deux années post-COVID d'activité effrénée. Dans d'autres, le coup de frein est plus brutal et entraîne le recours au chômage partiel, voire parfois à des licenciements comme dans l'électronique notamment. Alors qu'à peine une dizaine d'entreprises ont eu effectivement recours aux RHT entre novembre 2023 et janvier 2024, elles sont une quarantaine aujourd'hui à bénéficier d'une autorisation, représentant potentiellement près de 1'500 employés. Ces chiffres reflètent un climat des affaires mis à mal par l'instabilité géopolitique mondiale, avec les guerres en Ukraine et dans la Bande de Gaza, qui pèsent sur l'activité et poussent le franc suisse à la hausse comme valeur refuge. Heureusement, la décision de la BNS de baisser son principal taux directeur avant les autres grandes banques centrales a donné un peu de répit à notre monnaie, mais la tendance reste inchangée pour le futur. Notre industrie d'exportation devra encore longtemps composer avec une monnaie largement surévaluée, ce qui fait que nous sommes « condamnés à innover si nous voulons continuer de produire en Suisse, et dans le Jura en particulier ».

La conjoncture actuelle très incertaine ne doit pas occulter les nombreux projets de développement d'entreprises dans notre région ces derniers mois. Ici, des gabarits pour un futur agrandissement, là une extension en construction, là encore l'annonce d'un développement futur. Ces investissements témoignent de la volonté et de la confiance des dirigeants d'entreprises pour le futur et d'une vision à moyen et long terme. Les phases de consolidation comme celle que nous vivons aujourd'hui ne sont-elles pas propices pour préparer nos entreprises pour le futur ?

Nous observons par ailleurs une transformation en profondeur de nos entreprises avec une accélération de la digitalisation, une part croissante des ressources allouées à la R&D, une mutation des métiers vers davantage de valeur ajoutée. Nous voyons aujourd'hui des outils de production ultramodernes, des centres logistiques totalement automatisés, des processus de travail hautement compétitifs. Nos entreprises intègrent systématiquement la dimension environnementale dans leurs projets et progressent également dans tout ce qui concerne la RSE au sens large. Je suis fier, en ma qualité de président de la Chambre de commerce et d'industrie du Jura, de constater chaque jour la clairvoyance de nos dirigeants d'entreprise, qui font preuve à la fois de vision et d'anticipation, et les efforts qui sont faits pour développer

et maintenir des compétences ici dans le Jura. Un chef d'entreprise déclarait récemment lors d'une rencontre avec des membres de la CCIJ, je le cite : « Ici, nous ne jouons pas en 3<sup>e</sup> ligue mais en Champions ligue et notre ambition est de gagner des titres ». Quel magnifique état d'esprit !

J'ai toutefois encore un désir, celui de renforcer la collaboration entre les entreprises de la région. Grâce à une Chambre de commerce rassembleuse, nous pouvons y arriver. Nous devons cultiver le réflexe du partage entre nous. Echanger des contacts qui peuvent être utiles à chacun, accepter qu'une expérience puisse servir à d'autres dirigeants. Nous devons plus nous ouvrir et tirer parti de la taille humaine de notre écosystème régional. Mon vœu le plus cher, c'est que nous puissions progresser ensemble et devenir plus forts pour affronter l'avenir.

Je vous parlais tout à l'heure de la décision de la BNS de baisser son taux directeur. D'autres nouvelles encourageantes sont venues égayer un printemps sinon très pluvieux. A commencer par la réouverture des négociations avec l'Union européenne. Après l'échec de l'accord-cadre, il était urgent de rouvrir le dialogue avec notre principal partenaire commercial, pour éviter que notre pays ne se retrouve complètement marginalisé. A ce jour, plusieurs avancées sont à saluer et les partenaires sociaux partagent certains objectifs communs en matière de protection des salaires notamment. Il reste toutefois des divergences s'agissant des travailleurs détachés, qui ne représentent cependant que... 0,1% des emplois à plein temps en Suisse.

Le remboursement des frais professionnels pose problème, car l'UE rembourse les forfaits en vigueur dans le pays de l'entreprise alors qu'en Suisse, nous payons les forfaits en vigueur sur le lieu d'exécution. L'enjeu ici est bien entendu d'éviter d'importantes distorsions de concurrence sur le marché suisse. Et puis nous observons aussi que les syndicats cherchent à adopter des mesures qui dépassent le cadre de ces négociations, comme l'extension facilitée des CCT ou la reprise de directives de l'UE sur les salaires minimaux. Certes, c'est de bonne guerre, mais les représentants des employeurs doivent ici rester vigilants.

Je relève encore, au chapitre de l'amélioration des conditions-cadre, la signature d'un accord entre l'AELE, dont fait partie la Suisse, et l'Inde. Ce pays, le plus peuplé du monde, poursuit son développement de manière souvent chaotique avec encore une grande pauvreté mais aussi une classe moyenne qui émerge peu à peu. Et si 1% seulement des quelque 1,5 milliard d'habitants du pays accède à un meilleur niveau de vie chaque année, cela représente... 15 millions de personnes ! Or avec l'abandon des droits de douanes, qui atteignent parfois plus de 25% aujourd'hui, et l'adoption de règles communes pour la protection de la propriété intellectuelle et les investissements, on voit immédiatement le potentiel de ce pays pour nos entreprises, qui malgré de nombreux écueils comme une bureaucratie très lourde, y trouvent un vrai relais de croissance pour le futur.

Si ces trois mesures contribuent à améliorer l'accès à d'importants marchés pour nos entreprises, nous devons rester attentifs à une autre condition-cadre sur laquelle de gros nuages se profilent : l'équilibre des finances fédérales.

Les récentes votations entraînent des coûts démesurés pour les collectivités publiques et ce sera encore le cas le week-end prochain si l'initiative de

plafonnement des primes maladies est acceptée. Entre les besoins accrus liés au vieillissement de la population, aux enjeux sécuritaires, à la politique migratoire... on parle de dizaines de milliards qui seront nécessaires ces prochaines années. Malheureusement, cet argent ne se trouvera pas sous le sabot d'un cheval, même franc-montagnard... Ainsi, nous nous attendons à de très fortes tensions sur les finances de la Confédération à court terme.

Au plan cantonal, nous vivons une situation financière également inquiétante. Nous aimerions bien, Madame la présidente du Gouvernement et ministre des Finances, ne pas peindre le diable sur la muraille et faire preuve de sérénité, à défaut d'optimisme. Pourtant, la lecture des chiffres nous oblige à dire que la situation est grave. En 2023, les Jurassiennes et les Jurassiens, ainsi que les entreprises, ont payé près de 25 millions d'impôts de plus qu'en 2022 et 30 millions de plus qu'en 2021. Au niveau des entreprises, les recettes fiscales ont progressé de 25,4% - plus d'un quart – soit 12,2 millions de plus qu'en 2022, pour atteindre 57,6 millions de francs. Malgré cela, l'Etat affiche un déficit de près de 40 millions de francs sans la dissolution d'une provision. A ce rythme, l'Etat jurassien se retrouvera avec une fortune négative d'ici un peu plus d'une année.

On voit sur ce graphique que la fortune nette ne s'élève plus qu'à 50,3 millions, contre 143 millions il y a à peine sept ans. Cela signifie très concrètement que l'Etat ne sera bientôt plus en mesure d'investir pour le futur... Cette situation très critique constitue toutefois à nos yeux une réelle opportunité de redéfinir le rôle de l'Etat et de réformer ses structures en profondeur. Les 50 ans du plébiscite et l'accueil prochain de Moutier ne sont-ils pas une occasion rêvée pour le faire ? Alors que certains brandissent déjà de futures hausses d'impôt – quelle créativité ! – nous pensons, à la CCIJ, qu'il y a un vrai potentiel de réformes, dont certaines sont d'ailleurs au programme de législature depuis plus de vingt ans ! Comme pour nous tous, l'Etat est aujourd'hui « condamné à innover » et c'est, nous semble-t-il, un mal pour un bien. La CCIJ réitère sa disponibilité pour participer aux réflexions qui seront menées si nos autorités estiment utile de nous solliciter.

Dans ses multiples engagements, la CCIJ doit se montrer patiente et tenace. Durant l'année écoulée, nous avons pu aussi parfois faire bouger quelques lignes. Ainsi, l'axe routier Delémont-Bâle intéresse désormais la Confédération qui procède en ce moment à une étude de corridor. La machine se met en marche et il a fallu beaucoup d'énergie pour la faire démarrer mais nous y sommes. Nous attendons les résultats de cette étude, qui déterminera la suite.

Nous sommes satisfaits également que le projet d'un passage sous-voie à Glovelier revienne sur le devant de la scène politique. Cette infrastructure est absolument indispensable si nous voulons offrir une vraie alternative aux centaines de personnes qui travaillent -ou travailleront bientôt – au sein de la zone d'activité en plein essor.

Nous nous désolons en revanche de voir à quel point l'offre de la nouvelle ligne entre Delémont et Belfort n'est pas adaptée aux besoins des frontaliers et plaidons depuis plusieurs années pour la réintroduction de trains directs aux heures de pointe. Nous militons également pour le maintien de cette ligne auprès des autorités françaises.

Enfin, dans un autre domaine, la CCIJ s'engage avec beaucoup de conviction en faveur de la formation des jeunes, dans le cadre du Salon de la formation

professionnelle, au sein de FAJI SA et son programme BEPOG ainsi qu'en organisant des événements comme la Nuit des entreprises destinées à rendre nos métiers visibles pour les jeunes.

Je note enfin, et je terminerai par-là, notre volonté de nous rapprocher du monde politique pour maintenir un dialogue de qualité à la fois avec le Gouvernement et le Parlement. Nous avons récemment écrit à l'ensemble des groupes parlementaires pour leur proposer de créer un groupe informel de députés avec lesquels nous pourrions échanger à intervalles réguliers, organiser des visites de nos entreprises et les sensibiliser aux enjeux qui sont les nôtres. Nous avons déjà reçu quelques réponses positives à notre invitation et vous tiendrons bien entendu informés de la suite qui sera donnée à cette démarche.

Beaucoup de pain sur la planche pour la CCIJ, vous le voyez ! Je salue l'engagement fort de notre directeur et de toute son équipe du secrétariat que je tiens à féliciter pour l'excellent travail fourni durant l'année écoulée, une année où le temps a passé à une vitesse accélérée, comme le monde dans lequel nous vivons et qui semble un peu s'emballer.

Plus que jamais, il est nécessaire pour nous, dirigeantes et dirigeants d'entreprise, de garder la tête froide, de « lever le nez du guidon » comme le disait notre ancien ministre de l'économie Jean-François Roth, de prendre la hauteur qui s'impose pour gérer nos entreprises en toute lucidité et prendre les bonnes décisions pour le futur.

Je vous remercie de votre attention.

Georges Humard  
Président CCIJ